Compte-rendu de réunion Commission Informatique et SIG du 18 sept. 14

Participants

M. DIMEY David - Vice-Président du SIAGEP

M. MAGNY Gilles - Mairie d'Anjoutey

M. TENAILLON Bernard - Mairie de Faverois

M. HENNY Christophe - Mairie de Meroux

M. CANAL Christian - Mairie de Vescemont

M. SIVAC Adem - Technicien SIG/EP

Mme BOUGUILA-ABIBSSI Lamina - Responsable SIG

Point de l'ordre du jour : Présentation du Service

M. David DIMEY se présente aux membres de la commission comme Vice-président du SIAGEP responsable du service SIG et représentant de la commune de BELFORT.

A ce titre il animera cette commission destinée à prendre en compte les attentes des collectivités adhérentes au SIAGEP en matière de SIG et à permettre le développement du service.

Après un tour de table où chacun se présente, Mme Lamina BOUGUILA-ABIBSSI rappelle l'historique de la création du Service SIG.

Point de l'ordre du jour : Rappel sur les notions du SIG

Mme Lamina BOUGUILA-ABIBSSI présente un diaporama pour faire un rappel sur les notions fondamentales d'un SIG, les différents types de données utilisées, la constitution d'une base de données, l'exploitation des bases de données et la mise à jour et gestion des métadonnées.

Point de l'ordre du jour : Les adhérents

Le service SIG compte 51 collectivités adhérentes, dont trois communautés de communes, agissant pour le compte de leurs communes après avoir pris la compétence SIG : les communautés de communes du Tilleul Bourbeuse, de la Haute Savoureuse et du Pays Sous Vosgien.

Le reste est composé de certaines communes du sud du département, agissant à titre individuel (Fêche l'Église, Grandvillars, Lebetain, Montbouton et Saint Dizier l'Évêque).

Et depuis le 1er septembre, le Syndicat des eaux de la Saint Nicolas.

Point de l'ordre du jour : Numérisation de L'éclairage public

Depuis peu, le service propose, pour les communes adhérentes, le géoréférencement des points lumineux pour l'éclairage Publique (EP).

À ce jour, l'ensemble des communes de la communauté de communes de la Haute-Savoureuse ont été intégrées.

Mr Adem SIVAC présente le Parc EP de la communauté de communes intégré à ce jour.

Mme Lamina BOUGUILA-ABIBSSI propose que le plan EP, une fois réalisé et intégré dans le SIG, soit présenté au maire de la commune pour validation et que le tracé du réseau (en distinguant l'aérien du souterrain) soit réalisé par un agent ou élu de la commune. Et récupérer ainsi les plans de récolement existants. La proposition est validée par la commission.

Question diverse : Présentation de la nouvelle solution logicielle

Le SIAGEP organisera, d'ici la fin de l'année, une présentation du nouveau logiciel SIG avec les données de l'éclairage public aux communes du département.